

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0032816

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2373

Société : RDM 142345

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HANI Fatima

Date de naissance : 1 - 7 - 1951

Adresse : 123, Albadri Beldja Tensift

Tél. 05 22 20 45 45 Total des frais engagés :

.Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Pr. O. FIKRI Kamal
Anesthésiste Réanimateur
Polyclinique Internationale
(Riad Annakhil - Rabat)
0537 542 000 - Fax: 0537 564 647
0537 542 000 - Tel: 0537 564 647
101 117 133

Date de consultation : 31/10/2015

Nom et prénom du malade : EL HANI FATIMA

Age:

Lien de parenté :

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Lui-même

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : / /

cent(e) :

HSS

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parfait conformité des Actes
3.11/10/22	CS		300,00	<i>Pr. O. FIKRI YANAL Anesthésiste Régional et Annaésthésie clinique Internationale 2006 - Rabat Tél: 011 117 133 Fax: 0537 564 647</i>

Cachet et signature du Médecin
attestant le Palmarès
Pr. O. FIRK - Vannier
Anesthésiste Régional
Polyclinique Ibn Rochd Annabé
(Riad Annabi) - 0532 000 111 - Rabat
INPE : 0537 584 647
Fax : 0537 564 133
01 11 17 133

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
PHARMACIE DU CONSEIL Dr. Youssef LAFLOU 33, Lot Masrour, Témara Tél/Fax: 05 37 74 11 00	Date	TOTAL Montant de la Facture
1020 13 85 0	31/10/22	492.0

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

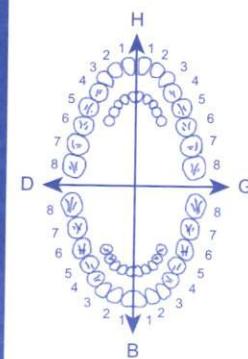
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D		
25533412		21433552
00000000		00000000
00000000		00000000
35533411		11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



**Polyclinique
Internationale**
Riad Annakhl



الطب
الدولي
رياض النخيل



Rabat, le : 31-10-2022

EL HANI FATHIA

164,00x3

lovenox 0/6 ml S/100
(01 boîte)

dernière injection 24h avant
la fibroscopie

492,00



Dr. FIKRI KAMAL
Polyclinique Internationale
Riad Annakhl
Anesthésie-Réanimation
INFE 101 117 133

ملتقى شارع النخيل والطريق الدائري S، حي الرياض - الرباط
Angle Avenue Nakhil et Rocade S, Hay Riad - Rabat
Tél: +212 537 542 000 - Fax: +212 5 37 56 46 47 - Email: contact@pira.ma
Site web: www.pira.ma



Rabat, le : 31/10/2022

NOTE D'HONORAIRES

Le Docteur :
Présente à M : EL HANI FATIMA

Pr. O. FIKKI Kamal
Anesthésiste Réanimateur
Polyclinique Internationale
(Riad Annakhil - Rabat)
Tél.: 0537 542 000 - Fax: 0537 564 647
INPE : 101 117 133

Sa note d'honoraires s'élevant à la somme de : ** 300,00 ** DHS

TROIS CENT DIRHAMS

Pour l'acte : Consultation pré-anesthésique

Et vous prie d'agréer l'expression de ses sentiments les plus distingués.

Pr. O. FIKKI Kamal
Anesthésiste Réanimateur
Polyclinique Internationale
(Riad Annakhil - Rabat)
Tél.: 0537 542 000 - Fax: 0537 564 647
INPE : 101 117 133



ملتقى شارع النخيل والطريق الدائري S, حي الرياض - الرباط

Angle Avenue Nakhil et Rocade S, Hay Riad - Rabat

Tél: +212 537 542 000 - Fax: +212 5 37 56 46 47 - Email: contact@pira.ma

Site web: www.pira.ma